

note Élections

rapporteure : Michelle Zorman

Le vote

Que ce soit au niveau de la Fonction publique ou de l'Éducation nationale, l'organisation des élections de 2014 fait l'objet de multiples réunions de concertation, à la fois sur les modalités de vote que sur les périmètres des Comités techniques des ministères et des établissements publics. **Le vote se déroulera le 4 décembre 2014, dans quasiment toute la Fonction publique, hospitalière, territoriale et d'état.**

Pour le ministère de l'Éducation nationale, la question des périmètres de vote est tranchée pour la très grande majorité des personnels. Les personnels enseignants de l'AEFE voteront au seul CT de l'AEFE. Les personnels des CNED, ONISEP, CEREQ, CIEP, CNDP, et des CRDP seront électeurs au CT du Ministère de l'EN et à celui de leur établissement.

Pour l'ensemble des scrutins relevant du ministère de l'EN, que ce soient les CAP, les CCP et les Comités Techniques, le vote sera un vote électronique. **Le scellement des urnes électroniques devrait se faire le mercredi 26 novembre et l'ouverture de la période de vote le jeudi 27 novembre jusqu'au 4 décembre à 17 heures.** Le jeudi 4 décembre, des lieux de vote devraient être mis en place dans les établissements, services et écoles. **La date limite de dépôt des listes de candidats est prévue le 14 octobre, avec une incitation pour les déposer dès le 2 octobre.**

L'organisation du vote électronique et les moyens d'expression des organisations syndicales font l'objet de nombreux groupes de travail au ministère.

Au niveau des rectorats, des réunions de préparation des élections, avec toutes les organisations syndicales candidates, doivent être organisées.

Pour les autres ministères de notre champ de syndicalisation, les votes se feront à l'urne et **les scrutins se dérouleront le jeudi 4 décembre.**

Pour le CT du Ministère de l'Enseignement supérieur, les CT des universités et des EPA, les discussions sur l'organisation des scrutins et le périmètre de vote du CTMESR ne sont pas encore commencées.

Pour le Ministère de Jeunesse et Sports, la décision de création d'un CT propre à ce ministère devrait être prise.

Pour l'Enseignement Agricole Public, les personnels voteront pour leur CT et pour les CT de niveau régional, en même temps que pour les CAP de leurs corps.

Faire des listes partout

Pour les CAP

L'état des lieux fait par les syndicats concernant les scrutins des CAP de l'EN met en évidence les difficultés que nous avons à constituer des listes, qui correspondent en général au trou de nos implantations syndicales.

Pour le grand 2nd degré, c'est dans le corps de professeur d' EPS, des PLP et des CPE que nous avons le plus souvent des difficultés à constituer des listes.

Dans le 1^{er} degré, nous retrouvons nos absences d'implantation, et constatons une grande inégalité selon les départements, y compris au sein d'une même académie.

Chez les personnels administratifs, nous avons le plus de difficultés pour déposer des listes pour la catégorie C en raison notamment du nombre élevé de candidats à trouver dans 4 grades différents.

Pour les corps d'encadrement, les situations sont très variables. Nous sommes très bien implantés dans certaines académies et en difficultés dans d'autres.

Notre objectif est celui de déposer des listes partout. Pour cela, nous devons commencer dès maintenant, en particulier là où nous savons que cela va être difficile.

Cela passe par une mise à jour des fichiers pour identifier dès maintenant les adhérents, vérifier leur affectation et leurs corps et grade d'appartenance, avec une première prise de contact pour une éventuelle candidature. La fédération prépare des documents (modèles de lettres et de mails et trames d'appels téléphoniques) que les équipes pourront utiliser.

Constituer des listes dans le 1^{er} degré, dans des départements où nous avons peu de contact, va être difficile. Toutefois, nous pouvons nous appuyer sur nos adhérents dans les autres corps de l'EN et du 1^{er} degré des autres départements de l'académie et sur le réseau CFDT pour trouver ces contacts. Le fichier Sgen+ des participants aux permutations est aussi à utiliser.

Une enquête destinée aux personnels administratifs est en cours de finalisation. Elle pourra être utilisée, aux choix des équipes, en version papier ou en version électronique. Elle a pour objectifs d'aller à la rencontre des personnels, tous services confondus, et de générer des contacts, que nous pourrions utiliser pour la constitution des listes. Les secrétaires fédéraux, en charge du suivi des personnels administratifs, sont à la disposition des syndicats pour l'organisation de réunions notamment.

De façon générale, toutes les occasions doivent être saisies pour constituer un fichier le plus large possible, que ce soient les réunions, les appels téléphoniques, les mails. Ces contacts pourront être utilisés pour finaliser des listes si nécessaire, et par la suite pour faire voter pour nos listes.

Pour les comités techniques :

Tous les personnels, titulaires, stagiaires, contractuels de droit privé et de droit public, seront électeurs dans un Comité Technique de niveau ministériel, qui sera, en règle générale, celui de gestion du corps de chaque agent, quelle que soit son affectation. Ainsi, tous les personnels ITRF, même ceux affectés en Rectorat ou EPLE, dont la gestion est assurée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, seront électeurs et éligibles au CT de l'enseignement supérieur, alors que les personnels des corps de l'administration, ADAENES , SAENES ou ADJAENES seront électeurs et éligibles au CT du Ministère de l'Éducation nationale parce que leur gestion est faite par le Ministère de l'Éducation nationale. Mais cette règle générale fait l'objet d'un certain nombre d'exceptions. Nous communiquerons, dès que les décisions seront stabilisées, une liste des catégories de personnels avec leur CT ministériel de rattachement, pour le vote.

De même, tous les personnels, titulaires, stagiaires, contractuels de droit privé et de droit public, sont également électeurs à un comité technique de proximité, qui correspond en règle générale à leur collectif de travail et pour lequel chaque syndicat doit déposer des listes, dans son territoire.

Pour l'Éducation nationale, l'élection se fera pour le Comité Technique Académique, et c'est à ce niveau-là qu'il faudra déposer une liste. La constitution du CTSD et du CT des services déconcentrés découlera des résultats du vote en CTA.

Chaque établissement de l'enseignement supérieur (Université, EPA,...) et chaque CRDP auront un CT.

Pour l'enseignement agricole public, c'est au niveau des Comités techniques régionaux que la liste est à déposer.

Pour Jeunesse et Sports, il y aura élection des CT dans chaque CREPS, et dans chaque DRJSCS.

Pour les CT, le scrutin se fait sur liste quand le nombre d'électeurs est supérieur à 100, et sur sigle quand il est inférieur à 50. Entre 50 et 100 électeurs, les possibilités sont ouvertes et doivent être discutées dans les instances actuelles.

Les secrétaires nationaux et fédéraux, en charge de l'enseignement supérieur, de l'EAP et de Jeunesse et Sports, sont aussi à la disposition des syndicats pour la constitution des listes.

Un outil de suivi de l'avancée des listes, pour chaque syndicat, va être mis en place avant la fin de l'année par la fédération sur Sgen+.

L'implication de la confédération dans la campagne électorale

La Confédération est fortement impliquée. Elle a organisé deux réunions sur les élections Fonction publique, d'abord avec les seules fédérations, puis avec les fédérations et les URI pour organiser la campagne CFDT et l'aide à apporter aux fédérations.

Beaucoup d'URI ont déjà organisé, ou sont en train de le faire, des réunions à la fois pour mettre en place, localement, la campagne CFDT, mais aussi pour prévoir des dispositifs d'aide aux fédérations, pour la constitution des listes et la période du vote. Cette aide sera d'autant plus pertinente que nous aurons identifié nos besoins.

La campagne confédérale

La confédération organise des événements médiatisés dans les régions avec la participation de secrétaires nationaux au début du mois d'avril 2014, du type « 1,2,3 Public » organisé en 2011.

Des outils de propagande (4 pages, tracts et vidéos) sont prévus sur les 4 thèmes choisis par la confédération : conditions de travail, rémunérations, dialogue social et sécurisation des parcours. Ces thèmes recoupent une partie de ceux que nous avons choisi pour notre campagne, nous nous centrerons dans notre propagande sur ceux qui nous sont spécifiques ou sur une déclinaison propre à nos champs professionnels.

Enfin la Confédération a choisi comme mot d'ordre de campagne : « Avec nous, donner de la voix à votre voix »? avec un visuel de type « porte-voix » pour le décliner.

Le Conseil fédéral devra se prononcer si nous reprenons ce mot d'ordre et le visuel dans notre campagne.

Plan de campagne pour les élections professionnelles 2014

Ces élections vont être particulièrement complexes à organiser en raison du nombre important d'électeurs et de scrutins, des différentes modalités de vote, de propagande selon les lieux de vote et de la nouveauté de ces scrutins pour beaucoup de collectifs de travail.

Nous proposons un calendrier de la campagne, en précisant les rôles respectifs de chaque niveau d'intervention (syndicats, fédération, URI et Confédération) pour éviter, le plus possible, de faire, à plusieurs niveaux, les mêmes choses.

La difficulté de notre campagne est de porter des mots d'ordre transversaux, en direction de chaque catégorie de personnels, sur leurs préoccupations et avec des revendications qui les concernent.

Voir tableau en annexe : Calendrier de la campagne électorale

La communication fédérale

Nous souhaitons baser notre communication pendant cette campagne électorale, comme nous le faisons de façon générale, sur l'électronique, avec le moins possible d'utilisation des supports papier.

Pour autant, nous ne pouvons pas, ni ne voulons, supprimer la communication papier de toute la campagne.

Pour les élections concernant l'Enseignement supérieur, l'EAP et Jeunesse et Sports, notamment, les élections se font de façon classique, et nous aurons à fournir des professions de foi papier.

La diffusion de tracts ou « 4 pages » papier sera également opportun pour certaines « petites » catégories, et sur certains collectifs de vote.

Profession Education :

Nous proposons d'étoffer le dossier central, avec la possibilité d'en faire des tirages supplémentaires en nombre.

Un envoi spécifique de PE dans des territoires ciblés pourra être fait.

Dessins de Chereau :

Nous proposons la création et la diffusion de dessins d'Antoine Chereau en format affiche, encartés ou non avec PE. Nous prévoyons de faire 10 dessins, sur des thèmes qui restent à définir.

Vidéos :

La confédération va produire un certain nombre de vidéos dont les thèmes sont discutés avec les fédérations et que nous reprendrons dans notre campagne. Nous vous proposons de ne pas donner suite aux autres propositions de productions de vidéos.

La fédération réalisera également des interviews sur nos propres thèmes de campagne et les sujets d'actualité. :

Mass mailing : c'est un outil important de la campagne, sur lequel la Fédération s'est déjà engagé. Il fait l'objet d'un point spécifique de la Note Développement.